

O P É R A T I O N

I N N

O V A

T I  N

Pour mieux appuyer vos projets d'innovation, le CLDEM vous propose un accompagnement de haut niveau.

Crédit d'impôt à la R&D

Expertise sans frais afin de valider votre admissibilité au crédit d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimentale (RS-DE) et accompagnement à la préparation d'une première réclamation.

Évaluation commerciale d'une innovation

Accès à une expertise reconnue en innovation technologique afin de valider un projet en début de processus en prenant en compte les besoins du marché.

Génération de clients potentiels

Au moyen d'une campagne télémarketing B2B, réalisation d'une opération de mise en marché vous permettant d'identifier des nouveaux clients.

Expertise sur mesure

Via le Réseau conseil en technologie et en innovation (RCTi), mise en contact avec un expert et, si requis, accès à une banque d'heures de consultation sans frais.

Pour plus d'informations :

Entreprises manufacturières et technologiques :

Pierre Daviault, commissaire industriel – services aux entreprises (poste 226)

Membres du ClubEntrepreneurship :

Mireille Tondreau, commissaire – services aux entreprises (poste 233)

L'accès à l'une ou l'autre de ces mesures est sous réserve de conditions d'admissibilité et de disponibilités budgétaires. Dans certains cas des frais sont exigibles. Offre réservée aux membres du CLDEM.

